



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT
INDUSTRIE**

Agro-industrie – filière Maïs et Soja



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN

La Côte d'Ivoire ambitionne d'atteindre l'autosuffisance totale en intrants pour la nutrition animale (provende) et humaine, réduire drastiquement les importations de tourteaux de soja, et structurer un réseau de stockage industriel (silos) pour éradiquer les pertes post-récolte du maïs.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAIN DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le Maïs et le Soja sont des intrants importants pour les filières avicole et porcine et dans la brasserie. Le maïs représente environ 60% à 70% de l'aliment pour volaille. Le soja, à travers les tourteaux, est la principale source de protéines. La sécurisation de ces filières permet de garantir l'approvisionnement de la population ivoirienne en protéines animales.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

La production nationale de maïs est dynamique (estimée à plus de **1,1 millions de tonnes** annuellement). Cependant, la forte demande industrielle (provenderies, brasseries) crée souvent la volatilité des prix. La filière soja, quant à elle, est encore émergente et le pays importe massivement ses tourteaux.

SOCIAL

La culture du maïs et du soja implique des centaines de milliers de petits producteurs au Nord et au Centre. La structuration de ces filières offre un levier de réduction de la pauvreté rurale.

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Plan National de Développement (PND 2026-2030)
- Programme National d'Investissement Agricole (PNIA III)
- Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture (PSRA)
- Programme de Production Alimentaire d'Urgence (2PAU-CI)

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

La volatilité des cours mondiaux des céréales et du fret (crises géopolitiques) a fait exploser les coûts de l'alimentation animale, rendant urgent la production locale de maïs/soja.

RÉGIONAL

À l'échelle régionale, l'espace CEDEAO présente une configuration asymétrique pour les filières du maïs et du soja, véritables intrants critiques de la provenderie et de la nutrition animale. La production maïsicole ouest-africaine affiche un volume global d'environ 22 millions de tonnes, très largement polarisé par le Nigeria. Toutefois, cette ressource subit une pression concurrentielle structurelle intense, tiraillée entre les besoins incompressibles de l'alimentation humaine de base et la demande exponentielle des unités industrielles d'alimentation animale. La situation est encore plus précaire concernant le soja : avec une production régionale plafonnant entre 1 et 1,5 million de tonnes, l'Afrique de l'Ouest accuse un déficit sévère en protéines végétales.



LE POTENTIEL DU SECTEUR

DEMANDE

Les industriels de l'aviculture et les brasseries) expriment d'importants besoins en Maïs et Soja.



AVANTAGES COMPARATIFS

Disponibilité de vastes terres arables dans les savanes du Nord et du Centre, parfaitement adaptées à la culture mécanisée du maïs et du soja.

CAPITAL HUMAIN

Une main-d'œuvre agricole habituée à la culture des céréales. Le besoin d'investissement réside dans la formation à la mécanisation agricole (tracteurs, moissonneuses).

DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

	<p>L'opportunité majeure réside dans l'intégration contractuelle ("contract farming") : les industriels préfinancent les coopératives pour garantir leur approvisionnement.</p> <p>NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS</p> <p>Potentiel de consolidation de plus de 200 000 emplois agricoles et création de 5 000 emplois industriels directs dans le stockage et le broyage.</p>
 <p>LES ATOUTS</p>	<p>CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Production Vivrière (MINADERPV) et ; • Programme de Production Alimentaire d'Urgence en Côte d'Ivoire (2PAU-CI) qui subventionne la distribution de semences de maïs à haut rendement et d'engrais pour booster la production. <p>ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS</p> <p>Catégorie 1</p> <p>INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT</p> <p>Les investissements dans les silos de stockage, les minoteries et les usines d'aliments pour bétail bénéficient des exonérations fiscales et douanières maximales (jusqu'à 15 ans en zone Nord).</p> <p>DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectivité routière en nette amélioration vers les grands bassins de production (Axe Abidjan - Bouaké - Korhogo), facilitant l'évacuation des récoltes ; • Déploiement des Agropoles (Nord et Centre) et de zones industrielles, offrant des terrains viabilisés avec accès garanti à l'énergie ; • Expansion du réseau routier ; • Existence de deux (02) Ports Autonomes en Cours de modernisation et ; • Disponibilité et compétitivité des facteurs de production (Energie, eau, infrastructures routières, ferroviaires). <p>LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)</p> <p>La rotation des cultures "Maïs-Soja" est une excellente pratique agronomique (le soja fixe l'azote dans le sol, réduisant le besoin d'engrais chimiques pour la production du maïs sur la même parcelle). Elle offre une opportunité de développer la production d'aliments pour bétail "bio" ou sans OGM.</p>
 <p>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</p>	<p>Création d'unités de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centres de séchage et Silos de stockage industriels : Investir dans le stockage moderne est hautement rentable (achat en période d'abondance, revente en période de soudure). • Usines de trituration de Soja : Pour extraire l'huile de soja (consommation humaine) et produire du tourteau de soja (le marché de substitution aux importations le plus urgent du pays). • Provenderies modernes : Unités industrielles de fabrication d'aliments composés pour la volaille, le bétail et l'aquaculture (poissons). <p>Mécanisme de production innovante :</p> <p>Grandes fermes agro-industrielles mécanisées de plusieurs milliers d'hectares avec systèmes d'irrigation de précision (pivots centraux) pour garantir 2 à 3 récoltes de maïs par an, indépendamment de la pluviométrie.</p> <p>Divers services connexes liés au secteur :</p>

	<p>Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) louant des tracteurs et moissonneuses-batteuses ; services de logistique vrac (camions bennes spécialisés).</p> <p>Leviers du secteur :</p> <p>Financement d'un "Fonds de Garantie" permettant aux coopératives de s'équiper en matériel agricole moderne (tracteurs, semoirs, récolteuses).</p>
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MINADERPV) ; • Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) ; • Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat ; • OCPV (Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers) ; • Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA). <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les "Champions de l'Aviculture ; les Brasseries et ; PME de provenderie. <p>COMMUNAUTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédération des Maïsiculteurs de Côte d'Ivoire (FEMACI) ; • Réseaux de coopératives vivrières (notamment féminines). <p>LE SECTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires techniques et financiers très engagés sur la sécurité alimentaire (BAD, Banque Mondiale, AGRA, SFI).
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Kabadougou et Bafing (Odienné et Touba) ; • Tchologo et Poro (Korhogo, Ferké) • Hambol et Gbêkê (Katiola, Bouaké) • Haut-Sassandra et Gôh (Daloa, Gagnoa)
 <p>QUELQUES LIENS UTILES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture : https://agriculture.gouv.ci/ • Ministère des Ressources Animales et Halieutiques : [https://ressourcesanimales.gouv.ci/] • CEPICI (Guichet Unique de l'Investissement) : https://www.cepici.gouv.ci/